



Conflit à BERGAMS

Le groupe NORAC

se goinfre et demande la liquidation judiciaire !

**RASSEMBLEMENT SOLIDAIRE**

**Vendredi 12 Novembre à 10h**

(jour de l'audience de demande de liquidation)

devant le tribunal de commerce d'Evry

1 rue de la Patinoire, Evry (RER D Evry Courcouronnes)

Pour la sauvegarde de l'emploi industriel à Grigny et en Essonne

Lors du Comité Social et Economique extraordinaire du 29 octobre les représentant-e-s du personnel à 11 voix sur 12 ont voté une motion afin de réaliser une expertise économique :

*« Nous nous interrogeons sur la réalité, et la sincérité des données transmises par la direction. Les salariés de Bergams ne seront pas les boucs émissaires du Groupe Norac qui a vu la société Daunat condamnée en 2021 par l'autorité de la concurrence pour entente à une amende de 9.000.000 €. Que dire de la déclaration de la direction qui indique que la facturation des produits Daunat à Bergams laisse « une marge moindre que celle pratiquée auprès des autres clients de Daunat » ? La volonté du groupe est-elle de mettre en difficulté Bergams ? La valeur ajoutée que nous produisons est dès le départ accaparée par le Groupe NORAC.*

- *Que dire du niveau des frais de gestion refacturés par le groupe Norac à Bergams, et qui représente plus de 1.100.000 € sur les 3 dernières années*

- *Que dire des niveaux de facturation de la logistique & transports de Daunat à Bergams, et qui représentent en 2020 plus de 1.080.000 € et plus de 1.400.000€ en 2019 ?*

- *Que dire des facturations de location-gérance de Daunat à Bergams, et qui représentent plus 850.000 € sur les 3 dernières années ?*

- *Enfin que dire du montant des loyers de plus de 1.400.000 € par an à une filiale du groupe, qui vient de réaliser une opération juteuse de cession du crédit-bail qui a ramené plus de 3.400.000 € au groupe Norac ? »*

***« Le Groupe Norac est solide et dispose des ressources nécessaires en terme de trésorerie.***

*Ce sont donc nos ressources et notre trésorerie qui depuis des années viennent alimenter le groupe Norac. »*

Pomper du fric de nos impôts pour soi-disant « sauvegarder l'emploi » pour ensuite tenter d'imposer une liquidation judiciaire, ça suffit !

Les salarié-e-s de Bergams veulent garder leur emploi et travailler dans de bonnes conditions avec des salaires décents. Nous les soutiendrons jusqu'au bout.

**Après 8 semaines de conflit, votre soutien est vital !**

**Solidarité avec les Bergams !**